

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant les marchés :

Commune de Sault-les-Rethel
30 avenue de Bourgoin
08300 Sault-les-Rethel
Représenté par : Michel KOCIUBA
Profil d'acheteur : www.xmarches.fr

Mode de passation :

Marchés passés selon une procédure adaptée par application de l'article 27 du décret n°
2016-360 du 25 mars 2016

Objet de la consultation :

Référence : 06-SAULTLESRETHEL2018
Nature : Travaux
Détail : Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments
06-SAULTLESRETHEL2018 Réhabilitation de la friche Perrier en bâtiment administratif

N°	TITRE DU LOT
Lot n° 01	VRD - Gros oeuvre
Lot n° 02	Charpente - Couverture - Bardage
Lot n° 03	Menuiseries extérieures - Serrurerie
Lot n° 04	Menuiseries intérieures
Lot n° 05	Cloisons - Doublage - Plâtrerie
Lot n° 06	Chauffage gaz
Lot n° 07	Plomberie - Installations sanitaires
Lot n° 08	Electricité - VMC - alarme détection incendie
Lot n° 09	Revêtements de sols
Lot n° 10	Peintures

La présente consultation est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée comprenant 10 lots.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les prestataires pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.

Les variantes sont autorisées selon les conditions suivantes :

Conformément à l'article 58 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une offre comportant des variantes autorisées devra respecter les exigences minimales visées par les dispositions du CCTP et de ses éventuelles pièces annexes.

Le candidat qui présente une variante doit également remettre une offre entièrement conforme à la solution de base.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Délai d'exécution envisagé :

8 mois tous lots confondus (hors congés)

Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

Langue de rédaction des offres des concurrents :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

Modalités d'obtention du dossier :

Conformément à l'article 39 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation des entreprises, à l'adresse suivante : marches-publics@cc-paysrethelois.fr ou téléchargeable au format ZIP sur le site <https://www.xmarches.fr> , référence 06-SAULTLESRETHEL2018.

Modalités de remise des offres :

La gestion du dossier est assurée par les services de la Communauté de communes du Pays rethélois.

La transmission des offres et candidatures par voie électronique est autorisée.

2 possibilités sont offertes aux candidats pour la remise de leur pli (conformément au décret n° 2002-692 du 30 avril 2002) :

- sur support papier par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous

Communauté de communes du Pays rethélois - Service Achat Public- Hôtel de Ville - Place de la République - 08300 RETHEL.

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00- 13h30 à 17h30 / le samedi de 09h00 à 12h00,

- par voie électronique, via le site <https://www.xmarches.fr> , référence

06-SAULTLESRETHEL2018, conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation. Cet envoi électronique pourra être complété par une copie de sauvegarde adressée selon les mêmes modalités qu'un pli papier.

Date limite de remise des offres :

Le mercredi 05 septembre 2018 à 12:00

Délai de validité des offres :

120 jours

Justificatifs et pièces à fournir :

Se reporter au règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres :

Critère par pondération :

- Valeur technique : 60%

- Prix : 40%

Cautionnement et garanties exigés :

Sans objet.

Modalités de paiement et de financement :

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement: 30 jours, avance : 5% du montant des marchés, financement sur le budget propre de la collectivité.

Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

Procédure de recours :

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél : 03.26.66.86.87

Fax : 03.26.21.01.87

- Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Renseignements complémentaires :

La visite du site est obligatoire pour les lots suivants :

- Lot n°1 : VRD - Gros oeuvre

- Lot n°2 : Charpente - Couverture - Bardage

- Lot n°4 : Menuiseries intérieures.

Les candidats sont invités à prendre rendez-vous auprès de la mairie de Sault Les Rethel par téléphone au 03.24.38.49.38 ou par mail : ville.sault.les.rethel@wanadoo.fr

Pour plus d'informations, s'adresser à :

Renseignements administratifs :

Communauté de communes du Pays rethémois

Service Achat Public

Monsieur Emmanuel PONCELET

Place de la République

08300 RETHEL

Tél : 03.24.39.89.43

Courriel : marches-publics@cc-paysrethelois.fr

Renseignements techniques:

Estelle Garcia - Architecte DPLG

Architecte

Madame Estelle GARCIA

11, rue Pierre Gillet

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Téléphone : 03.24.37.10.76

E-mail : garcia.estelle@wanadoo.fr

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :

Le mardi 12 juin 2018